INFORMATION SUR LA PRESENCE D'ALLERGENE A DÉCLARATION OBLIGATOIRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
	Gluten	Crustacés	Œufs	Poissons	Arachides	Soja	Lait	Fruits à coque	Céleri	Moutarde	Sésame	Sulfites	Lupin	Mollusques
Menu														
Buffet 1							x		x			x		
Buffet 2							x		x			x		
Borrelsjoelbak			x		x		x			x				
Borrelschaal			x				x			x				
Gehaktballetjes satésaus	x		x		x	x	x							
Huzarenslaatje	x		x			x	x			x				

1. Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, etc.)	8. Fruits à coque (amandes, noisettes, noix, etc.)
2. Crustacés et produits à base de crustacés	9. Céleri et produits à base de céleri
3. Œufs et produits à base d'œufs	10. Moutarde et produits à base de moutarde
4. Poissons et produits à base de poissons	11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame
5. Arachides et produits à base d'arrachides	12. Anhydride sulfureux et sulfites (>10 mg/kg ou l)
6. Soja et produits à base de soja	13. Lupin et produits à base de lupin
7. Lait et produits à base de lait(y compris lactose)	14. Mollusques et produits à base de mollusques

Selon le règlement INCO - UE : 1169/201
Pour affichage mural dans les lieux de prise des repas
Il est possible d'être allergique à des aliments non présents dans la liste des 14 allergènes à déclaration obligatoire.